



Les Jardins du Pontgirard

Manoir du Pontgirard

61290 Monceaux au Perche

Partagez 1 journée avec notre jardinier- paysagiste !

1 jour de stage de jardinage dans le Perche...

Au cœur du Parc Naturel Régional du Perche, dans le cadre d'un authentique manoir du XVI^{ème} siècle, entouré de jardins en terrasses animés par fontaines, pièces d'eau, et bordés par une rivière, vous avez peut-être déjà apprécié le site des Jardins du Pontgirard lors d'une précédente visite. Cette année, nous vous offrons la possibilité de profiter des charmes de ce lieu bucolique, tout en vous initiant ou en vous perfectionnant dans l'art du jardinage.

1 journée pour apprendre et se perfectionner ...

AU PROGRAMME : 9H00-9H30 : Accueil convivial dans l'ancienne cuisine voûtée du manoir.
Visite des jardins ou comment tirer parti d'un espace.
Travaux pratiques: comment utiliser les annuelles, les vivaces et comment les reconnaître, les choisir, les planter, les entretenir.
Les techniques de multiplications (bouturage, marcottage...)
Travaux de saison.
Les traitements biologiques.

Déjeuner autour d'un buffet campagnard

Tarif : 60 € par personne (déjeuner compris)

Renseignements et réservation au 02.33.73.61.49

Prévoir une tenue et des chaussures adaptées.

Votre « professeur » : Thierry HAY, jardinier-paysagiste, créateur des Jardins du Pontgirard et consultant pour plusieurs parcs et jardins dans le Perche.

BULLETIN D'INSCRIPTION (à nous retourner)

M - Mme

Adresse :

Téléphone : Email :

Déclare s'inscrire à une journée de stage en jardinage aux dates suivantes (cochez une date selon votre choix) et réserver place(s) à 60€ /place, soit€ au total (merci de joindre votre règlement par chèque bancaire à l'ordre des « Jardins du Pontgirard » pour permettre l'enregistrement de votre réservation).

- Le vendredi 23 Avril 2004
- Le vendredi 21 Mai 2004
- Le vendredi 18 Juin 2004
- Le vendredi 17 Septembre 2004

ATTENTION, seuls les 10 premiers inscrits seront retenus pour chaque date

(Les stages seront organisés sous réserve d'un nombre suffisant de participants)